

## SOCIÉTÉ

# Rwanda : décès de Théoneste Bagosora, « le cerveau » du génocide des Tutsi

*Jeune Afrique*, 26 septembre 2021  
Par Mehdi Ba



Théoneste Bagosora devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), en 2008.

**Décédé dans un hôpital malien le 25 septembre, Théoneste Bagosora avait été l'un des protagonistes les plus influents du régime génocidaire. Le chercheur Jacques Morel revient, pour JA, sur son parcours.**

Depuis 1994, il traînait comme une batterie de casseroles ce surnom superlatif : « le cerveau du génocide ». Et pourtant, après une condamnation en première instance par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à une peine de réclusion criminelle à perpétuité, le colonel Théoneste Bagosora avait vu sa peine ramenée en appel, en 2011, à 35 années de prison quand d'autres génocidaires rwandais, moins influents, avaient écopé d'une condamnation plus lourde.

Farouchement anti-Tutsi, membre éminent de l'Akazu, le clan extrémiste qui entourait le président Juvénal Habyarimana et son épouse et qui est soupçonné d'avoir organisé le génocide, Théoneste Bagosora a été souvent décrit comme le *deus ex machina* qui a conduit le Rwanda dans l'abîme.

Même s'il avait été placé à la retraite en septembre 1993 en tant qu'officier et que sa fonction officielle, au début du génocide, n'était pas décisive (directeur de cabinet du ministre de la Défense), Théoneste Bagosora semblait tirer les ficelles du Hutu Power et avoir autorité aussi bien sur l'armée que sur le gouvernement intérimaire rwandais (GIR), qui allait assumer la responsabilité politique des massacres.

C'est en référence à lui que le général canadien Roméo Dallaire, qui commandait la Mission des Nations Unies pour le Rwanda (Minuar) entre 1993 et 1994, avait intitulé son livre-témoignage, publié en 2003, *J'ai serré la main du Diable*.

Depuis sa condamnation, Théoneste Bagosora purgeait sa peine à la prison de Koulikoro, en périphérie de Bamako, aux côtés d'une poignée d'autres anciens responsables rwandais condamnés par le TPIR. Ce 25 septembre, son fils Achille Bagosora a annoncé son décès sur son compte Facebook par un sobre message : « RIP Papa ». Une information confirmée à *Jeune Afrique* par l'administration pénitentiaire malienne.

Le chercheur et militant Jacques Morel, spécialiste du génocide et auteur du livre de référence *La France dans le génocide des Tutsi* (L'Esprit frappeur, 2010), revient sur le parcours idéologique et criminel de Théoneste Bagosora.

### **Jeune Afrique : Pourquoi Théoneste Bagosora avait-il été surnommé « le cerveau du génocide » ?**

**Jacques Morel** : Il était membre de l'Akazu [« la petite maison », en kinyarwanda], ce clan originaire du nord du pays bâti autour de l'ex-président Habyarimana et de son épouse, Agathe. Après la première offensive du FPR, en octobre 1990, et surtout après les accords de paix d'Arusha, en août 1993, ces personnalités extrémistes ne craignaient pas seulement de perdre leurs privilèges : elles alimentaient dans la population la crainte de voir les Tutsi reconquérir le pouvoir qu'ils avaient perdu en 1959, lorsque ces derniers se sont retrouvés pourchassés – avec le soutien du colonisateur belge.

Théoneste Bagosora était un officier supérieur de l'armée rwandaise, commandant du bataillon d'artillerie puis du camp de Kanombe, mais il n'était pas vraiment un combattant. C'était plutôt un politique qui était proche d'Agathe Kanziga, souvent présentée comme l'organisatrice de l'Akazu, ce petit groupe qui refusait que les Tutsi prennent une part quelconque au pouvoir.

### **Quelle était son influence sur le régime rwandais de l'époque ?**

Il a acquis une importance remarquable dès la fin de 1991, quand le président Juvénal Habyarimana a formé une commission militaire pour définir ce

qu'était « l'ennemi » (en l'occurrence : le Tutsi), dont lui-même exerçait la direction.

Au moment des premières négociations, à Arusha, entre le régime, le FPR et l'opposition intérieure, avec comme priorité un appel de ces derniers à la démocratisation, un gouvernement de coalition a été constitué entre le parti présidentiel et plusieurs partis d'opposition. Et à cette période, des officiers supérieurs ont été placés à la retraite, dont le chef d'état-major de l'armée rwandaise et celui de la gendarmerie : les colonels Laurent Serubuga et Pierre-Célestin Rwagafilita, ainsi que le colonel Théoneste Bagosora. Mais celui-ci a tout de même continué d'occuper une fonction civile en endossant la fonction de directeur de cabinet du ministre de la Défense. Il est ainsi devenu l'un des principaux représentants de l'Akazu au niveau du pouvoir exécutif.

### **« THÉONESTE BAGOSORA A DIRIGÉ LES OPÉRATIONS EN COULISSES DURANT TOUTE LA DURÉE DU GÉNOCIDE »**

**Quels sont les éléments qui permettent de lui attribuer un rôle aussi important dans l'organisation du génocide que celui qu'on lui prête depuis des années ?**

Ce rôle a notamment été détaillé par un ancien cadre du régime qui connaissait bien l'Akazu : Jean Birara, un ancien directeur de la Banque nationale du Rwanda. Il le suspecte d'avoir fomenté l'attentat contre Habyarimana. Ce qui est certain, c'est que Bagosora a joué un rôle déterminant dans la mise en place du gouvernement intérimaire, officiellement constitué le 9 avril et sur lequel il exercera une influence certaine.

Au niveau du tribunal d'Arusha, en revanche, Bagosora aura été uniquement condamné pour des faits antérieurs au 9 avril 1994, date d'entrée en fonction du GIR. Autrement dit, sa responsabilité n'a été retenue que pour les événements survenus entre le 6 avril au soir et le 9 avril. Par ailleurs, ces événements consistent essentiellement en des assassinats ciblés et non en des massacres intervenus dans le cadre du génocide. Il a toutefois été condamné pour génocide par le TPIR.



### **En quoi, dans ce cas, en était-il le « cerveau » ?**

Théoneste Bagosora a dirigé les opérations en coulisses durant toute la durée du génocide en étant, en quelque sorte, le *deus ex machina* du gouvernement intérimaire, qui faisait office de paravent. D'ailleurs les interlocuteurs extérieurs qui ont tenté d'influer sur le régime se sont adressés en priorité à Bagosora et non au GIR.

Ce fut notamment le cas, d'abord, de l'ambassadeur de France à Kigali, Jean-Michel Marlaud, qui l'a rencontré le 7 avril pour qu'il ordonne aux troupes qui massacraient les Tutsi de rentrer dans leurs casernes. Puis de l'Américaine Prudence Bushnell, la secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines, ou encore de José Ayala Lasso, à l'époque Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, qui l'a rencontré en mai 1994 à Kigali alors qu'il n'a vu durant cette mission aucun représentant du gouvernement intérimaire.

Le général Roméo Dallaire, de la Minuar, ou le Français Bernard Kouchner, venu à Kigali pendant le génocide dans le cadre d'une mission officielle agréée par l'Élysée, ont également eu des entretiens avec Théoneste Bagosora, qui était vu comme plus influent que le président de la République par intérim, Théodore Sindikubwabo, ou son Premier ministre, Jean Kambanda.

**Comment expliquer que cet homme ait cultivé un tel extrémisme contre les Tutsi, au point de devenir l'un des principaux partisans de la « solution finale » ?**

Cet extrémisme viscéral apparaît en toutes lettres dans une brochure qu'il a rédigée en 1995, après le génocide, alors qu'il vivait en exil au Cameroun : « L'assassinat du président Habyarimana ou l'ultime opération du Tutsi pour sa reconquête du pouvoir par la force au Rwanda ».

Quelques années plus tôt, à la fin de 1992 ou au début de 1993, durant les négociations d'Arusha, il avait quitté la Tanzanie prématurément et avait déclaré à un cadre du FPR qui l'interrogeait sur ce départ : « Je retourne à Kigali préparer l'apocalypse. »

Durant ces négociations, il était sur une ligne intransigeante et s'opposait fermement au ministre des Affaires étrangères, Boniface Ngulinzira, lequel sera assassiné dès les premiers jours du génocide. Par ailleurs on a les preuves, d'après son agenda, qu'il a lui-même organisé ce que le régime appelait « l'autodéfense civile » : en l'occurrence, des distributions d'armes aux civils en vue des massacres et l'entraînement militaire des miliciens.

**Comment expliquez-vous qu'avec un tel pedigree sa condamnation en appel ait été ramenée à 35 ans, quand d'autres génocidaires bien moins influents ont écopé de la prison à perpétuité ?**

L'accusation a manifestement échoué à démontrer le rôle qui lui est attribué depuis 1994 dans l'organisation et l'encadrement du génocide. Théoneste Bagosora a été condamné uniquement pour des tueries commises entre le 6 et le 9 avril 1994, essentiellement des assassinats ciblés contre des ministres du gouvernement de l'époque et contre les dix casques bleus belges tués à Kigali le 7 avril. C'est ce qui explique que sa condamnation n'ait pas été plus sévère.